





**4. Discuter et voter un crédit de CHF 550'000. –destiné à la réfection de routes communales agricoles ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider l'emprunt**

**Tronçons concernés :**

Paradis - Purgatoire	Plan	Photo
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 280 m</li> <li>• Revêtement béton</li> </ul>		
La Buratte	Plan	Photo
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 170 m</li> <li>• Revêtement bitumineux</li> <li>• Infiltration des eaux claires</li> </ul>		

**Tronçons concernés :**

Les Pommiers	Plan	Photo
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 350 m</li> <li>• Revêtement béton</li> </ul>		
La Paradis – Direction la Tenier	Plan	Photo
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur 126 m</li> <li>• Revêtement béton</li> </ul>		

### Tronçons concernés :

La Moissionnière	Plan	Photo
<ul style="list-style-type: none"><li>Longueur 30 m</li><li>Revêtement bitumineux</li></ul>		
Catégories de chemins	Critère de priorisation	Qui a contribué à l'élaboration de ce projet
<ul style="list-style-type: none"><li>Ruraux</li><li>Communaux à l'intérieur du village</li><li>Forestiers</li><li>Routes cantonales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Sécurité</li><li>Finances</li><li>Multiplicité des usages</li><li>Bénéfice collectif</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Bureau SD Ingénierie, M Yvan Bouvier</li><li>Laboroute SA</li><li>Le Service de l'économie rurale, M Claude Ciochi</li><li>L'administration et les autorités communales.</li></ul>

### Etapas réalisées

- Définir les secteurs
- Première estimation des coûts
- Prioriser les secteurs
- Carottages et analyses
- Définir le cahier des charges.
- Mise en soumission en marché public
- Ouverture des soumissions
- Adjudication

### Adjudicataire

- Consortium Colas Suisse SA / Gobat SA 2854 Bassecourt.
- Adjudication soumise à l'acceptation des crédits par l'assemblée communale.



### Timing.

- Le calendrier exact reste à définir avec l'entreprise.
- Les travaux sont prévus au printemps 2026.
- Le béton nécessite un séchage de 3 semaines, obligatoire pour les garanties.

**Conclusion à retenir :**

- Le conseil communal est conscient que d'autres tronçons, notamment à l'intérieur du village, mériteraient également une remise en état. Il s'agit cependant de dossiers distincts, avec des crédits séparés, qui ne sont en aucun cas abandonnés.
- Selon les échanges avec le Service de l'économie rurale, **une subvention de 52 %** devrait être attribuée pour ces travaux.
- Ces routes constituent un patrimoine commun que nous utilisons tous : les agriculteurs, les entrepreneurs, chacun d'entre nous pour le travail, les loisirs, les promenades.
- Le conseil communal est unanime et recommande **d'accepter le crédit de CHF 550'000.--** pour la réfection de ces cinq tronçons, tel que présenté.